



Portfolio Européen des Langues
Division des Politiques linguistiques

Phase de projet du PEL 2005-2008

Questionnaire à l'intention des personnes contacts du PEL

Les informations recueillies à l'aide de ce questionnaire seront prises en compte lors de la rédaction du rapport final de l'actuelle phase de projet. Prière de le renvoyer avant le **15 avril 2008** à

- Rolf Schärer, Rapporteur général
par e-mail: info@rolfschaerer.ch ou par fax 0041 44 715 32 72

et

- Christopher Reynolds, Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe
par e-mail: christopher.reynolds@coe.int ou par fax 0033 3 88 41 27 88

NB. Prière de remplir un questionnaire pour *chaque* modèle de PEL utilisé

Pays / ONG / Organisation / Etablissement :
EUROPEAN LANGUAGE COUNCIL / CONSEIL EUROPEEN POUR LES LANGUES
(ELC/CEL) - <http://www.celelc.org/>
Président : Wolfgang Mackiewicz
Tél. : +49-30-838 54501 (secrétariat : +49-30-838 54504),
fax : +49-30-838 53717, email : erasmspr@zedat.fu-berlin.de

Représenté(e) par : Brigitte Forster Vosicki
Adresse : Université de Lausanne, Centre de langues, Anthropole, CH-1015 Lausanne
Téléphone : Tél. :+ 41 21 692 29 21
Fax : + 41 21 692 29 17
E-mail : Brigitte.ForsterVosicki@unil.ch

1. Modèle de PEL

- 1.1. **Numéro d'accréditation** : 35.2002 (version FR/EN publiée)
- 1.2. **Groupe(s) cible(s)** : Université
- 1.3. **Langue(s) utilisée(s) dans le modèle (pour les explications et les consignes par ex.)** : Français et anglais (traductions en allemand, espagnol et danois)
- 1.4. **Disponibilité et distribution. Cochez la case ou les cases de votre choix : Version imprimée**
Français anglais - Disponible chez l'éditeur

(traductions en allemand, espagnol et danois à télécharger librement)
version allemande : 35.2002 - DE (mars 2003)
online : <http://www.celelc.org/>
version danoise : 35.2004 – DK (mai 2004)
online : http://www.sprog.asb.dk/ol/ELP/tekster_download.htm
version espagnol : 35.2002 – SP (novembre 2004),
online : http://www2.unil.ch/cdl/PEL_CEL_Espagnol/Accueil.html

- 1.5. Distribution gratuite Téléchargement gratuit Disponible chez l'éditeur
- 1.6. Autres – précisez :
- 1.7. Utilisation du PEL
- 1.8. recommandée obligatoire au choix
- 1.9. Autres informations ou commentaires :

2. Estimations du nombre de PEL utilisés par année scolaire/universitaire

Année scolaire/univ.	2006-2007	2007-2008	2008-2009 prévisions
Secteur d'enseignement			
Maternelle âge :			
Primaire âge :			
Secondaire I âge :			
Secondaire II âge :			
Ens. à orientation professionnelle			
Adultes			
Formation d'enseignants			
Université	1'344 (B) (C) inconnu	1'026 (B) (C) inconnu	1'500
Autre			
Total			
<i>Prière d'indiquer vos sources d'information en vous reportant à la liste ci-dessous (A, B, C, etc.)</i>			

- A. Rapports de projet B. Chiffre des ventes C. Fichiers électroniques D. Budget
E. Estimations F. Autres – précisez :

Concept de publication : modèle de base bilingue publié par une maison d'édition (schulverlag blmv AG, Güterstr. 13, CH-3008 Bern, Switzerland, Tél. : +41 31 380 52 52, Fax : +41 31 380 52 10, E-Mail : info@schulverlag.ch, www.schulverlag.ch)

Les traductions sont téléchargeables librement. Le concept de publication prévoit que ces traductions sont insérées dans la version originale français/anglais (qui est sous forme de classeur) pour assurer que le Portfolio du ELC/CEL soit reconnu et compris à travers l'Europe.

Autres informations ou commentaires :

Peu d'universités utilisent systématiquement le PEL du ELC/CEL. Jusqu'à maintenant, un certain nombre ou même la plupart des enseignant-e-s surtout dans d'autres pays n'utilisent que des parties du PEL (p.ex. Biographie langagière) qu'ils photocopient et distribuent comme matériel d'enseignement, mais pas le PEL complet. L'utilisation du PEL relève souvent de l'initiative d'un seul enseignant et non d'une politique institutionnelle ou d'un institut, ce qui est toujours une exception.

Il arrive aussi que des parties du PEL soient intégrées dans des plateformes d'apprentissage à usage interne.

Il existe maintenant le projet de créer une version électronique du PEL de l'ELC (par l'Université de Bremen, Allemagne et l'Université de Fribourg, Suisse).

3. Relation entre le PEL et le programme

Décrivez en quelques mots comment le PEL s'inscrit dans le programme officiel (ou les programmes officiels s'il est utilisé dans plusieurs types d'établissement et/ou secteurs d'enseignement).

Les informations ci-dessous nous intéressent tout particulièrement :

a) Comment les objectifs du programme officiel s'articulent-ils autour du CECRL et du PEL ?

Les universités n'ont en principe pas de programme officiel qui s'applique à toutes les institutions ou même à une institution spécifique. Cette question ne s'applique donc pas de la même manière que dans le système scolaire. Là où le PEL est utilisé, notamment à l'Université de Lausanne et à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (et aussi dans d'autres hautes écoles qui n'utilisent pas le PEL en entier mais s'en inspirent), les résultats attendus des modules ou des formations en langues universitaires s'articulent autour des descriptions de compétence du PEL ou du CECRL ainsi que des descripteurs pour la compétence interculturelle et la capacité d'apprendre. L'utilisation des descripteurs de compétence se multiplie.

b) Comment les énoncés « capacité de faire » proposés dans le PEL et les check-lists peuvent-ils être mis facilement et explicitement en relation avec les objectifs formulés dans les programmes ?

Si une approche actionnelle est appliquée visant au développement des activités communicatives langagières et interculturelles, les descripteurs de compétence proposés dans le PEL (énoncés "capacité de faire") se prêtent particulièrement bien pour décrire les objectifs formulés dans les programmes.

D'ailleurs, les nouveaux critères de qualité définis dans le processus de Bologne, notamment dans le *Cadre global des qualifications pour l'Espace européen de l'enseignement supérieur* (EEES), exigent dorénavant l'application de deux types d'outils de transparence pour la description de l'ensemble des programmes ou modules universitaires : premièrement, des outils structuraux et quantitatifs (cycles et ETCS) et deuxièmement des descriptifs formulés dans un langage de compétences, c'est-à-dire exprimant ce que l'étudiant est susceptible de savoir, de comprendre et/ou d'être capable de démontrer et de faire à la fin d'une période d'apprentissage (Bologna Working Group on Qualification Frameworks 2005:37). Cette démarche est considérée comme nécessaire pour des questions de transparence et de comparabilité ainsi que pour favoriser la reconnaissance mutuelle et l'attractivité. Les checklists (dans le PEL et dans le CECRL) sont donc une source d'inspiration extrêmement précieuse pour concevoir les descriptifs de modules ou de programmes de formation en langues de cette manière.

4. Relation entre l'autoévaluation, les tests et les examens

Décrivez en quelques mots comment le PEL et les listes de contrôle sont reliés aux tests et examens auxquels les utilisateurs du PEL doivent se soumettre.

Les informations ci-dessous nous intéressent tout particulièrement :

a) Quelle est le rapport entre les tests et examens au niveau national et de l'établissement et les listes de contrôle du PEL ?

Pour les tests et dans l'évaluation élargie, les descripteurs sont utilisés pour déterminer ce qui est à tester et pour fixer le niveau de maîtrise attendu. Cette mise en relation se base sur l'expérience des enseignants et également, là où c'est possible, sur des démarches visant à créer une compréhension commune de ce que signifie, par exemple, un niveau dans une activité communicative langagière (à l'aide de documents de référence : vidéos...).

b) De quelle manière et dans quelle mesure l'autoévaluation est-elle prise en compte dans les notes ?

En vue de développer l'autonomie de l'apprenant, différentes formes d'auto-évaluation ainsi que la méta-cognition (réflexion sur le processus d'apprentissage) sont prises en compte jusqu'à hauteur de 30 % de la note à l'Université de Lausanne (autres universités : inconnu). L'auto-évaluation est prise en compte dans les tâches de la partie Passeport (Passeport de langues), dans la Biographie langagière

(checklists, mais aussi réflexion sur le processus d'apprentissage et les expériences interculturelles) et dans le Dossier (par le choix de travaux qui illustrent la compétence et un texte explicatif le justifiant).

5. Degré de mise en oeuvre

Décrivez en quelques mots les principaux secteurs de mise en oeuvre et évaluez la proportion d'apprenants du PEL dans les différents secteurs utilisant le PEL à ce jour.

Les informations ci-dessous nous intéressent tout particulièrement :

a) Comment votre groupe cible est-il défini (ex. : ensemble des apprenants de niveau 3, ensemble des apprenants dans des établissements donnés, etc.)

L'ensemble des étudiants suivant les formations en langues dans le cadre du Centre de langues UNIL et EPFL. Pour les autres hautes écoles, les données ne sont pas connues; en effet, les universités sont autonomes et indépendantes et à l'intérieur des universités, il s'agit souvent d'initiatives individuelles, partielles et ponctuelles et non d'une approche institutionnelle. De plus, le PEL est en vente libre ou téléchargeable, il n'est donc pas possible de savoir qui l'a acheté ou téléchargé.

b) Quelle est la part totale de chaque groupe cible impliqué dans la mise en oeuvre du PEL ?

Si l'on considère l'ensemble des étudiants dans les hautes écoles en Europe qui sont en principe le groupe cible du PEL de l'ELC, la part est minime.

c) Dans chaque groupe cible, quel est le pourcentage d'apprenants, de classes, d'établissements qui utilisent ce PEL ?

A part à l'université de Lausanne et l'EPFL, où tous les apprenants du Centre de langues sont concernés, le chiffre est inconnu.

Autres informations ou commentaires :

6. Aide à la mise en oeuvre du PEL

Décrivez en quelques mots la nature et l'étendue des aides formelles et informelles remises aux apprenants, enseignants, principaux/proviseurs, spécialistes non linguistes et aux autres intéressés. Le cas échéant, signalez toute décision et recommandation officielle relative au PEL.

Sur demande, formations et présentations dans les universités intéressées.

Un site web existe.

7. Impact global de ce modèle de PEL

Résumez l'impact général de ce modèle de PEL à ce jour et précisez quels sont, de votre point de vue, les trois aspects les plus importants.

de la capacité Dans le contexte universitaire, ce sont souvent seulement les niveaux de référence qui sont introduits pour nommer les modules. Je n'ai pas assez de données pour évaluer si cela s'accompagne d'une réorientation pédagogique vers une approche actionnelle ou plurilingue.

Lorsque le PEL est utilisé, un véritable changement de paradigme s'est effectué : enseignants réfléchissant sur les besoins des étudiants et les situations d'utilisation du répertoire, méthodologie pour développer la capacité d'apprendre afin d'inscrire leur action dans l'axe d'apprentissage toute au long de la vie, prise en compte du répertoire plurilingue préalable des étudiants, approche participative, développement conscient d'apprendre et de la compétence interculturelle, description des résultats de manière comparable et compréhensible.

Les informations ci-dessous nous intéressent tout particulièrement :

a) Impact sur la motivation, l'autonomie et la réussite de l'apprentissage

Bien que le PEL ait un impact sur le développement de l'autonomie, il semble en avoir moins sur la motivation. Au contraire, malgré nos efforts, sa plus-value n'est souvent pas comprise; ainsi donc, la motivation de travailler avec le PEL n'est pas évidente.

b) Impact sur les comportements des enseignants, les méthodes d'enseignement et les charges de travail

Les enseignants sont davantage conscients des compétences qu'ils veulent développer, de comment ils veulent les développer et les mesurer; les méthodes d'enseignement sont plus réflexives et s'attachent non seulement aux savoir et savoir faire dans une langue, mais aussi au processus d'apprentissage. La charge de travail supplémentaire est toujours considérée comme importante.

c) Impact sur les matériels pédagogiques, notamment les manuels

Tendance à intégrer des tâches permettant de développer la capacité d'apprendre et la compétence interculturelle, premières tentatives de s'attacher aux liens entre les langues et d'en tirer bénéfice au niveau didactique.

d) Impact sur la politique d'enseignement des langues et le statut des langues dans les programmes

Difficile à évaluer - importance de la transparence et de la comparabilité dans le contexte de Bologne; parfois, reconnaissance de la nécessité d'un répertoire plurilingue adéquat dans le contexte multilingue et multiculturel de l'EEES et l'Europe actuelle.

e) Impact sur les politiques de formation initiale et continue des enseignants

Difficile à évaluer

f) Impact sur la sensibilisation au plurilinguisme

Les enseignants et apprenants deviennent conscients des profils de départ multiples des étudiants, mais une conception et une approche monolingue prévalent toujours majoritairement.

g) Impact sur la prise de conscience et la compréhension interculturelle

Dans les cas où le PEL est utilisé, il y a une prise de conscience de l'importance de cet aspect dans la communication dans un contexte multilingue et multiculturel et de la nécessité de développer consciemment cette compétence.

8. Perspectives et défis

En quelques mots, décrivez les perspectives d'avenir de ce modèle de PEL et les défis qu'il devra relever.

Si l'on souhaite obtenir un impact à plus grande échelle, ce modèle du PEL ou le CECRL doivent devenir la base pour la formation en langues dans les hautes écoles dans le contexte de Bologne. Il devrait jouer un rôle dans l'accréditation des programmes de langues universitaires et faire partie des critères de qualité exigés dans le contexte de Bologne. L'ELC oeuvre dans cette direction.

9. Publications

Indiquez les noms des auteurs, les titres et l'année de publication du PEL. Le cas échéant, donnez les adresses des sites d'information.

Les informations ci-dessous nous intéressent tout particulièrement :

- a) Etudes, thèses et rapports
- b) Articles dans la presse et documents d'information

Autres informations ou commentaires :

10. Autres informations ou commentaires

Date : Avril 2008